

Collège Val d'Adour 40270 Grenade sur l'Adour

PROJET D'ETABLISSEMENT

2016 - 2020

Présentation de l'établissement

Le collège Val d'Adour est situé sur la commune de Grenade sur l'Adour, comptant environ 2590 habitants.

Collège rural qui bénéficie cependant de la proximité de Mont de Marsan préfecture du département des Landes et de sa base militaire. Nous accueillons de nombreux enfants de militaires logés dans le secteur du collège.

Le collège est composé de deux sites principaux fréquentés par les élèves séparés par une rue, un bâtiment collège « d'enseignement » et un bâtiment abritant la « demi-pension » rénové en 2010.

Une partie du bâtiment collège a été rénovée au début des années 2000, pour l'autre partie devenue vétuste car très ancienne la phase de restructuration va débuter très prochainement.

Suite à une refondation de la carte scolaire en 2013 l'effectif du collège qui était en progression constante et atteignait le maximum de sa capacité d'accueil observe une chute notable.

Le collège accueille les élèves de 8h30 à 17h15, au moins 90% des élèves bénéficient des transports scolaires gratuits dans le département.

La commune met à disposition du collège des installations sportives, stade et gymnase, qui se trouvent à quelques minutes à pied. Les horaires d'utilisation sont définis avec les différents intervenants. La piscine municipale découverte n'est malheureusement plus utilisable.

Analyse de la situation

<u>La population</u>:

L'analyse du tableau sur l'évolution de la distribution des PCS permet de constater une diminution constante de la représentation des cadres et enseignants et un taux qui devient largement inférieur à la moyenne départementale et académique. La PCS la plus représentée dans l'établissement sans être défavorisée, se situe plutôt dans une moyenne et est constituée de nombreux agriculteurs.

Les effectifs sont en baisse, deux facteurs, la modification de la carte scolaire et le moindre effectif montant. Cette baisse accentuée pour les prévisions de la rentrée 2017 risque à terme, par la fermeture de divisions, de déstabiliser l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante :

Une équipe stable plutôt jeune (33% de moins de 35 ans), un fort taux (16.7%) de personnels enseignants à temps partiel, une ancienneté dans le poste qui se situe dans la moyenne départementale.

Une équipe dynamique, investie, le collège est doté depuis la rentrée 2016 de tablettes pour le niveau 5ème et bien sûr comme dans tout le département d'ordinateurs portables pour chaque collégien de 4ème et 3ème. Les usages du numérique sont en plein développement. L'EIST est enseignée en 6ème depuis la rentrée 2016, l'évaluation par compétences sur tous les niveaux devient effective sur l'année 2016-2017, le travail transdisciplinaire se développe. De nombreux projets culturels sont proposés, la pause méridienne est un moment en voie d'exploitation.

La vie scolaire:

Une équipe dynamique et fortement impliquée dans le suivi des élèves, dans l'organisation des moments récréatifs et d'étude. La CPE connait parfaitement le milieu ce qui lui permet d'assurer avec efficacité la gestion de l'ensemble des stages, stages obligatoires pour les élèves de troisième, stages en lycées professionnels et dans des entreprises en vue de leur future orientation.

Les parents et les élèves :

Très peu de parents investis dans les associations de parents d'élèves, une difficulté de plus en plus notable de représentation des parents lors des conseils de classe est à noter. Par contre il est constaté une bonne réactivité individuelle et un suivi régulier sur le logiciel pronote (absences, cahier de textes, évaluations) de la part des familles.

Concernant les élèves, un nombre moins élevé entrant en 6ème avec un an de retard est constaté. Les taux de réussite au DNB des dernières années sont au dessus de la moyenne départementale et académique, les taux de maitrise du socle en adéquation avec les résultats du brevet et le pourcentage d'élèves orientés en 2^{nde} GT en augmentation.

Cependant force est de constater qu'un pourcentage élevé d'élèves en fin de 2^{nde} GT sont réorientés ou redoublent.

Les axes du projet d'établissement

- Axe 1 : Développer et améliorer les parcours des élèves afin de leur offrir la possibilité de se projeter au mieux de leurs compétences.

- Axe 2 : Réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et entre les territoires.

- Axe 3 : Aider les personnels à s'approprier l'évolution des compétences professionnelles.

Objectif national pour le collège : emmener 100% d'une classe d'âge au niveau du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

AXE 1 : développer et améliorer les compétences des élèves afin de leur offrir la possibilité de se projeter au mieux dans leurs apprentissages.

- Continuité école-collège : Privilégier des actions entre les élèves du 1^{er} degré des différentes écoles du secteur et du 2nd degré (accueil des CM2 une journée en fin d'année scolaire; cross CM1 et CM2 et collège; autres projets..).
 - Organiser des rencontres professeurs des écoles et professeurs du collège sous forme de réunion (profils des futurs 6èmes), sous forme aussi d'échange (lors de l'observation de cours). Prendre en compte le suivi de santé de l'infirmière.
 - Construire un outil commun d'information sur les élèves entrants. Favoriser la transdisciplinarité (EIST , AP, documentation ateliers), envoyer les bulletins aux écoles.
- Renforcer la continuité collège-lycée
 - Améliorer le suivi de l'élève :demander à recevoir systématiquement les bulletins des élèves de 2^{nde} des lycées généraux et professionnels; utiliser la fiche profil pour les élèves en difficulté et transmission des informations santé au futur établissement.
 - Parcours avenir : Améliorer l'information sur l'orientation (ambassadeurs lycées, proposer des mini stages), progression dans les actions d'orientation sur tout le cycle 4.
 - Connaître les attendus de la classe de seconde, cibler les difficultés rencontrées par les élèves en seconde.
 - Faire de l'ENT un véritable outil pédagogique :
 - Utilisation de folios, favoriser le dialogue équipe pédagogique, élèves et collège parents (logiciels, réseau, tablettes en 5ème et ordinateurs en 4ème et 3ème).
 - Impulser et promouvoir les usages pédagogiques du numérique dans tous les champs disciplinaires et transversaux.

AXE 2 : réduire les écarts de performances scolaires entre les publics et entre les territoires.

- Développer les parcours d'éducation artistique, scientifique et culturelle :
- Développer les ateliers théâtre, chorale, UNSS, clubs lecture, offrir durant la pause méridienne un espace éducatif Construire un parcours culturel cohérent sur les 4 années en partant du local vers l'international à travers les différentes actions et
favoriser le désenclavement.
- Développer des actions sur les semaines à thème
(semaine de la presse, des mathématiques, du goûtconcours) avec l'aide de la documentaliste.
- Construire un parcours de santé et de citoyenneté sur les quatre années du collège en s'appuyant sur le CESC (activation de la commission).
- Exploration approfondie du parcours avenir :
- Impulser de l'ambition à nos élèves, lutter contre le stéréotypes (privilégier les témoignages).
- Renforcer l'accompagnement personnalisé des élèves et développer leur autonomie
- En prenant appui sur les différents dispositifs d'aide pédagogique (formations en îlots, tutorat par des pairs, aide au devoir lors de la pause méridienne).
- Favoriser l'intégration des élèves en situation de
handicap en renforçant la coopération entre le collège, les professionnels de santé, le secteur médico-social et les parents.
- Rendre l'élève plus autonome notamment en
développant les usages du numérique. Faire de l'évaluation un outil pour l'élève lui permettant de se situer et de construire ses propres objectifs à atteindre.

Axe 3 : aider les personnels à s'approprier l'évolution des compétences professionnelles.

- Accompagner les agents contractuels et les nouveaux personnels à la prise de fonction dans l'établissement : faire une plaquette sur le collège (plan, ENT,...) utile pour tous les usagers.
- Favoriser la formation continue des enseignants dans l'établissement en utilisant les compétences des personnels.
- Développer la formation au numérique.
- Prendre en compte le point de vue de tous les personnels de l'établissement.